

Nous vous informons que les UVF seront octroyées selon l'organisation hebdomadaire suivante :

UVF 6h00	Les mercredis
UVF 24h00	Les mercredi et jeudis
UVF 48h00	Les vendredis
UVF 72h00	Les jeudis

Les dates sollicitées pour les UVF doivent respecter cette planification.

Nous vous rappelons que la mise en place des UVF débutent à 08h00, il est demandé à vos visiteurs de se présenter 15 minutes à l'avance. La fin des UVF de 6h00 débutent à 14h00, pour les autres durées les modalités de sortie des UVF commencent à 08h00.

Vous devez refaire vos demandes d'UVF à partir de la date de parution de cette note d'information. Les demandes antérieures ne seront pas prises en compte.

Le Directeur

Laurie PERNIN
DIRECTRICE DE DÉTENTION
Centre pénitentiaire
Bourg-en-Bresse

